

TERRITOIRE DE
Briey

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE CONTRAT TERRITOIRES SOLIDAIRES (CTS)

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'APPUI
DU DÉPARTEMENT AUX TERRITOIRES
2016 - 2021



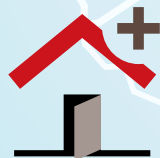
L'APPUI DU DÉPARTEMENT EN 5 POINTS

60 M€
SUR LA DURÉE
DU MANDAT

1

L'APPUI FINANCIER AUX PROJETS TERRITORIAUX EN INVESTISSEMENT ET EN FONCTIONNEMENT

AUTOUR DE 3 PRIORITÉS DÉPARTEMENTALES



AMÉLIORER L'ACCÈS DES SERVICES AU PUBLIC

Notamment dans les zones en déficit d'accessibilité :

- Renforcer l'attractivité des territoires : accès aux soins, à l'éducation, à la mobilité, à la culture, aux loisirs, aux sports, au numérique, etc.
- Mettre en œuvre avec l'État le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) qui sera finalisé fin 2016.
- Favoriser et soutenir les coopérations, les mobilisations et les solidarités locales.



PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Soutenir les actions d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté.
- Soutenir les initiatives économiques créatrices d'emploi non délocalisables (économie sociale et solidaire, économie circulaire...).
- Favoriser la réduction de la consommation des ressources, la préservation de la qualité de l'eau et de l'air, le développement de nouvelles sources d'énergie, la préservation des paysages et la biodiversité.
- Développer de nouvelles conceptions de l'habitat et de la mobilité.



CULTIVER LA SOLIDARITÉ, LE LIEN SOCIAL ET LA CITOYENNETÉ

- Agir pour l'égalité entre les jeunes, la reconnaissance de l'égalité des dignités des cultures, la défense du principe de laïcité en luttant contre les discriminations et pour la prévention de la radicalisation,
- Accompagner les initiatives locales favorisant l'animation territoriale et le lien social.

En savoir + sur www.meurthe-et-moselle.fr/fr/cts

- Règles d'intervention communes à tous les CTS
- Rapport de session « Bâtir une République plus unie et plus exigeante » du 11 janvier 2016
- Rapport de session CTS du 20 juin 2016

2

13 M€
SUR LA DURÉE
DU MANDAT

LE SOUTIEN SOLIDAIRE AUX TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES



RENOUVELLEMENT URBAIN : 6 M€

Règlement d'intervention et liste des communes éligibles :
www.meurthe-et-moselle.fr/fr/cts



COMMUNES FRAGILES : 6 M€

Critères d'intervention et liste des communes éligibles :
www.meurthe-et-moselle.fr/fr/cts



TERRITOIRES IMPACTÉS PAR L'APRÈS-MINES : 1 M€

Règlement d'intervention et communes éligibles :
www.meurthe-et-moselle.fr/fr/cts

4

LA CONCERTATION AVEC LES TERRITOIRES

Au sein de chaque conférence territoriale, le Département réunit tous les acteurs locaux, institutionnels et associatifs (représentants des communes, EPCI, PETR¹, acteurs socio-économiques, afin d'adapter la mise en œuvre de ses politiques publiques aux besoins et spécificités du territoire.

3

L'APPUI TECHNIQUE AUX PROJETS

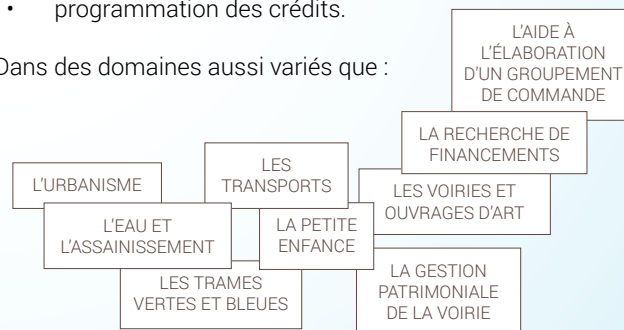


9 M€
SUR LA DURÉE
DU MANDAT

L'EPA « Meurthe-et-Moselle Développement » accompagne les collectivités et les acteurs locaux pour optimiser, sécuriser et finaliser leurs projets :

- assistance technique au montage de projet,
- stabilisation du plan de financement,
- mise au point d'un calendrier de mise en œuvre,
- prise en compte des procédures et préalables réglementaires,
- programmation des crédits.

Dans des domaines aussi variés que :



5

UN PARTENARIAT ORIGINAL AVEC L'ETAT AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS EN INVESTISSEMENT

Une démarche commune d'accompagnement des projets structurants (DETR² et CTS) : concertation accrue sur les projets aidés, mise en œuvre du dossier unique de demande de subvention, coordination des calendriers d'instruction et de programmation des dossiers, collaboration renforcée pour fournir aux porteurs de projets une ingénierie de projet adaptée à leurs besoins.

1. PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
2. DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux

L'APPUI SPÉCIFIQUE DU DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE DE BRIEY

Pour consolider l'attractivité et veiller au développement équilibré du territoire

- Favoriser la mobilisation des acteurs locaux.
- Favoriser l'émergence de projets communs (rénovation urbaine, etc.).
- Accompagner la construction des projets en lien avec les enjeux de cohésion sociale.



PRIORITÉ 1 Améliorer l'accessibilité et la qualité de l'offre de services au public

- Accompagner les projets de mise en accessibilité des bâtiments publics portés par les communes ou intercommunalités dans le cadre des orientations définies par le conseil départemental.
- Accompagner, en complémentarité avec le nouveau Syndicat des transports, les formes de mobilités solidaires sur des actions de type transports atypiques, répondant aux publics les plus précaires (dans le cadre d'une action d'insertion, d'une action nouvelle de type éco-mobilité...).

BUDGET SUR LA DURÉE DU MANDAT

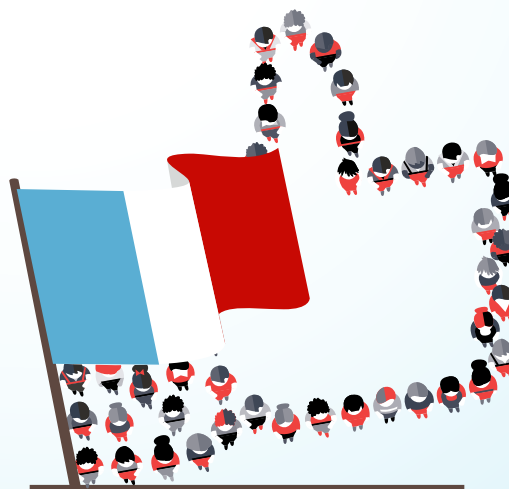
PROJETS EN INVESTISSEMENT	4,704 M€
→ dont soutien aux communes fragiles	1,492 M€
PROJETS EN FONCTIONNEMENT	2,049 M€
	6,753 M€



PRIORITÉ 2

Participer à la transition écologique comme un enjeu de développement du territoire

- Poursuivre les actions Habitat au titre de la lutte contre la précarité énergétique, de l'accessibilité, du maintien à domicile, de l'offre de logement, de la dynamique autour de la rénovation par les artisans locaux.
- Poursuivre le soutien à l'Economie Solidaire.
- Renforcer les actions d'amélioration et de diversification de l'offre d'habitat, en particulier les cités ouvrières et le secteur rural.



PRIORITÉ 3

Cultiver la solidarité, le lien social, la citoyenneté et réduire les déséquilibres urbains

- Soutenir la dynamique territoriale de protection de l'enfance.
- Encourager les initiatives citoyennes.
- Soutenir les associations et les collèges qui initient des manifestations et des projets structurants pour la vie du territoire.

3 EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE DE BRIEY

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE LOUIS-PERGAUD À BRIEY

CTS - PRIORITÉ 1

Accessibilité de l'offre de services
au public (scolaire)

CTS - PRIORITÉ 2

Transition écologique

PORTEUR DE PROJET

Ville de Briey

PARTENAIRES

Inspection académique

COÛT GLOBAL DU PROJET

6 450 431 €

APPUI CONSEIL DÉPARTEMENTAL 54

200 000 €

PARTENARIAT FINANCIER EN COURS

Europe (FEDER), État (DETR*), ADEME*



Le projet de construction a été lancé par la Ville de Briey il y a plusieurs années.

Après une démolition partielle du bâtiment, la 1^{re} pierre de la future école élémentaire a été posée le 19 avril 2016.

Les élèves prendront possession de leur nouvelle école, en septembre 2017. L'ancien bâtiment sera alors complètement détruit.

**DÉCOUVREZ D'AUTRES
ACTIONS SUR**
WWW.MEURTHE-ET-MOSELLE.FR/FR/CTS

© ABC Studio

ACHAT D'UN BÂTIMENT POUR L'INSTALLATION D'UN ATELIER DE RÉCUPÉRATION, RÉNOVATION ET VENTE DE MEUBLES À JOEUF

© Cindy Casanova-Masotti CD54

CTS - PRIORITÉ 2

Transition écologique

CTS - PRIORITÉ 3

Solidarité, lien social et citoyenneté

PORTEUR DE PROJET

Association PATCH*

PARTENAIRES

Déchetteries locales
et structures caritatives

COÛT GLOBAL DU PROJET

530 000 €

APPUI CONSEIL DÉPARTEMENTAL 54

106 000 €

PARTENARIAT FINANCIER EN COURS

Région



En juillet 2014, PATCH acquiert un local qui lui permet de mettre en place un projet global :

- un chantier d'insertion : aménagement du bâtiment par 10 bénéficiaires du RSA du territoire, éloignées de l'emploi, pour développer une ressourcerie.
- une activité de recyclage d'objets (vaisselle, meubles, électroménagers,...) destinés aux familles aux revenus modestes.

- un espace de vente au public : formations Accueil, Vente, Nettoyage, Entretien, Remise en état de matériel, Ambassadeur du tri.
- un service d'enlèvement/livraison auprès des particuliers et associations : formations manutention, chauffeur-livreur.
- un lieu de rencontres entre personnes en insertion, dépositaires d'objets et acheteurs.

* Promouvoir Activement Travail, Compétences et Humanité

18^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE SUR LA RURALITÉ CAMÉRA DES CHAMPS À VILLE-SUR-YRON

© SG Organisation Audrey Belard

CTS - PRIORITÉ 2

Transition écologique

CTS - PRIORITÉ 3

Solidarité, lien social et citoyenneté

PORTEUR DE PROJET

FEP* de Ville-sur-Yron

PARTENAIRES

Communauté de communes du Jamisy (CCJ), Région, INRA, Ligue de l'enseignement, PNR Lorraine, etc.

COÛT GLOBAL DU PROJET

34 300 €

APPUI CONSEIL DÉPARTEMENTAL 54

4 950 €

PARTENARIAT FINANCIER EN COURS

Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC), Région, CCJ, commune de Ville-Sur-Yron



Parrainé par France Inter (*Carnets de campagne*) et le magazine *Village*, relayé par plusieurs médias, le festival, dont la 18^e édition s'est tenue du 18 au 22 mai 2016, propose :

- des films récents, français et étrangers, dont certains en compétition.
- des débats et rencontres avec les réalisateurs sur les enjeux de la ruralité : évolutions des paysages, des pratiques sociales des ruraux et des néo ruraux, des

techniques sur les villages et les habitants, des représentations du monde rural par les citoyens, artistes, créateurs, décideurs et ruraux eux-mêmes.

- des animations pour les scolaires : réalisation de courts-métrages, réflexion en amont et en aval de la projection d'un documentaire...

C'est grâce à l'engagement citoyen des bénévoles que le festival perdure.

* FEP : Fédération d'Education Populaire

* INRA : Institut national de la recherche agronomique

* PNR : Parc naturel régional

MODE D'EMPLOI

UN DISPOSITIF ET UN PROCESSUS D'INSTRUCTION SIMPLIFIÉS

1 UN DOSSIER UNIQUE

Un dossier unique de demande de subvention pour le Département et l'Etat.

- Les **dossiers d'investissement** peuvent être déposés en continu auprès des services territoriaux du Département.
- Les **dossiers de fonctionnement** doivent être déposés avant le 15 octobre de l'année N-1.

Télécharger les formulaires des demandes de subvention sur www.meurthe-et-moselle.fr/fr/cts
Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande de subvention en investissement sur www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

2 UN INTERLOCUTEUR UNIQUE : LE DÉLÉGUÉ TERRITORIAL CONTRACTUALISATION (DTC)

Sur chaque territoire, le DTC est à votre écoute et vous accompagne dans votre projet ou votre action.

Le porteur de projet est dans un premier temps informé si son projet est éligible ou pas.

Si la demande est éligible, s'engage un dialogue avec le porteur de projet sous le pilotage du DTC pour l'instruction du dossier et la programmation en fonction du calendrier prévisionnel de mise en œuvre. Cette ingénierie de projet est déployée avec l'aide de l'EPA *Meurthe-et-Moselle Développement* en lien avec les services départementaux et de l'Etat.

3 UNE INSTRUCTION DES DOSSIERS EN PROXIMITÉ

La procédure d'instruction est pilotée par la commission territoriale qui propose à la commission permanente les modalités d'accompagnement et de subventionnement des actions et projets.

4 UNE VALIDATION EN COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente valide les modalités d'accompagnement et de subventionnement des actions et projets.

La programmation des dossiers CTS sera recentrée principalement sur **trois commissions permanentes en mars, juin et octobre de chaque année**. Elle se fera en fonction du calendrier prévisionnel des projets et des disponibilités budgétaires.

LE CTS : UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE BOÎTE À OUTILS DANS UN DIALOGUE PERMANENT

Les DTC et l'EPA *Meurthe-et-Moselle Développement* sont à disposition pour aider :

- les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de leurs projets sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, le recrutement d'un maître d'œuvre, le suivi de l'exécution des travaux, etc.
- les porteurs de projet à respecter l'engagement d'insertion requis pour tous les projets d'investissement supérieurs à 100 000 €.

CONTACTS

MAISON DU DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BRIEY

Isabelle de Masi (DTC)
03 82 47 55 94
idemasi@departement54.fr

EPA MEURTHE-ET-MOSELLE DÉVELOPPEMENT

Karim Kemiche et Olivier Caillat
03 83 94 50 22
kkemiche@departement54.fr
ocaillat@departement54.fr